Zeitschrift: Nachrichten der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare und der Schweizerischen Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles de l'Association des Bibliothécaires Suisses et de l'Association Suisse de Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: 27 (1951)

Heft: 1

Artikel: Les réalisations pratiques de l'Unesco

Autor: Bastian, Maurice

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-770881

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES RÉALISATIONS PRATIQUES DE L'UNESCO

Par Maurice BASTIAN
Secrétaire de la Commission nationale suisse pour l'Unesco

> « J'ai une foi profonde en l'Unesco, et c'est pour cela que je me refuse à ce qu'elle soit considérée comme un répertoire de symboles ou comme un laboratoire d'illusions. »
>
> *Jaime Torres Bodet, directeur général de l'Unesco.*

L'Organisation des Nations Unies, née de la Charte de San Francisco, représente le plus grand effort qui ait jamais été tenté pour développer des relations amicales entre les nations et réaliser la coopération internationale. Dans ce cadre général, chacune des institutions spécialisées créées par accords intergouvernementaux a sa mission propre:

l'Organisation internationale du travail (OIT — dont le siège est à Genève): assurer la justice et la sécurité sociales;

l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO — Rome): relever le niveau de l'alimentation et de l'existence;

l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI — Montréal),

l'Union postale universelle (UPU — Berne) et

l'Union internationale des télécommunications (UIT — Genève): réglementer les communications aériennes, postales et les communications par télégraphe, téléphone et radio;

l'Organisation mondiale de la santé (OMS — Genève): obtenir de meilleures conditions de santé physique et mentale;

l'Organisation internationale pour les réfugiés (OIR — Genève): assister, rapatrier ou réinstaller les réfugiés et les « personnes déplacées » à la suite de la deuxième guerre mondiale;

l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO — Paris): favoriser, par l'extension de l'éducation et la coopération intellectuelle, la compréhension mutuelle des peuples.

1951 Ly 1364

Parmi les institutions spécialisées, l'Unesco est peut-être celle qui pourrait offrir le plus d'améliorations pour l'humanité et servir d'autant mieux qu'elle est moins matérielle. Par la force des choses, la plupart des organisations internationales sont axées sur des préoccupations immédiates à caractère plus ou moins économique et financier. La mission de l'Unesco fait appel à de tout autres facultés. Elle est plus universelle et c'est au nom même de ce principe d'universalité qu'elle entend échapper à certaines limitations que la politique peut imposer, mais que l'esprit ne saurait admettre. Comme l'a relevé le Conseil fédéral dans son message du 20 août 1948 aux Chambres, notre pays se serait isolé politiquement et intellectuellement s'il avait refusé son concours à un organisme international « dont les buts sont si manifestement en harmonie avec ceux qu'il cherche lui-même à atteindre à l'échelle nationale et dans ses relations avec les autres pays ». La Suisse adhéra à l'Unesco le 28 janvier 1949.

* *

L'information est pour l'Unesco un mode d'action en vue de perfectionner les techniques de l'éducation. Des pays retardés dans leur développement ou dévastés par la guerre ont un besoin pressant d'une documentation statistique sur l'organisation de l'éducation en vue de créer, de développer ou de reconstituer leur appareil éducatif. C'est la raison pour laquelle l'Unesco a entrepris de nombreuses enquêtes dans ce domaine. Il était donc naturel qu'en cette matière, elle fît appel à un pays comme le nôtre qui, épargné par les guerres, dispose d'un système éducatif qui n'a jamais connu de rupture. Par l'intermédiaire de la Commission nationale pour l'Unesco, plusieurs départements de l'Instruction publique ont envoyé à l'Organisation des renseignements pratiques sur le système d'enseignement de leur canton. De son côté, le département fédéral de l'Intérieur a mené une vaste enquête sur l'éducation des adultes en Suisse. Les résultats ont été publiés dans le « Répertoire international de l'éducation des adultes » édité par l'Unesco.

L'Organisation envoie des missions à buts éducatifs dans les Etats qui en font la demande, et avec la participation financière de ceux-ci. Après avoir étudié sur place les problèmes que pose la mise en œuvre de l'ensemble d'un système d'enseignement ou, plus fréquemment, la réforme partielle de ce système, ces missions établissent un rapport circonstancié dont l'utilisation est laissée à la discrétion du gouvernement intéressé et que, d'accord avec lui, l'Unesco publie pour l'information des autres pays. En 1949, des

missions furent constituées aux Philippines, au Siam et en Afghanistan et, en 1950, en Bolivie, en Birmanie, en Chine et en Inde.

Dans certains domaines les échanges d'informations ne suffisent pas à assurer efficacement la diffusion des techniques et le développement des recherches: des contacts personnels entre membres du corps enseignant de différents pays sont encore nécessaires. A cet effet, les stages d'études pratiques — un genre particulier de conférences d'étude internationales que l'Unesco organise depuis quelques années — ont une valeur considérable. Dans ces stages, d'une durée de quatre à six semaines, des éducateurs désignés par leur gouvernement travaillent en groupe d'étude où chacun apporte ses connaissances et son expérience particulières. Chaque groupe prépare en général un rapport sur ses travaux. Certains de ces rapports ont été publiés [1]). Cependant, il faut juger du succès des stages non par les publications y relatives, mais à l'influence exercée sur les stagiaires et, par l'intermédiaire de ceux-ci, sur l'enseignement des pays qu'ils représentent.

Trois stages se tinrent en 1948: à Ashridge (Grande-Bretagne), Podebrady (Tchécoslovaquie) et New-York, respectivement sur la préparation du corps enseignant, l'éducation des enfants, l'enseignement relatif aux Nations Unies et aux Institutions spécialisées.

En 1949, deux stages furent organisés, l'un à Rio de Janeiro, conjointement avec le gouvernement du Brésil; l'autre à Mysore, d'entente avec le gouvernement de l'Inde. Le premier était consacré aux problèmes de l'analphabétisme dans les républiques de l'Amérique latine; le second, à l'éducation de base dans les collectivités rurales. Le professeur Jean Piaget, directeur du Bureau International d'Education, représenta le directeur général de l'Unesco au stage de Rio.

Les stages de 1950 eurent lieu à Bruxelles: amélioration des manuels scolaires, notamment des manuels d'histoire; à Montréal: enseignement de la géographie et compréhension internationale; à Salzbourg: méthodes et techniques dans l'éducation des adultes; à Malmö: rôle des bibliothèques dans l'éducation des adultes [2]) et à Montevideo: l'éducation primaire dans les deux Amériques. Des experts suisses (seize au total) participèrent à tous

---

[1]) Citons au moins celui de M. Louis Meylan, professeur à l'Université de Lausanne et membre de la Commission nationale pour l'Unesco, « Dans la classe avec les moins de treize ans ».

[2]) Voir le rapport de Mlle E. Studer dans les « Nouvelles de l'ABS et de l'ASD » 1950, No 7, p. 179—195.

les stages mentionnés ci-dessus aux frais de l'Unesco, seuls les frais de voyage des stagiaires furent supportés par la Confédération.

Les attributions budgétaires pour les séminaires de 1948 et 1950 ont été respectivement de 42,022 dollars et 46,704 dollars par séminaire.

En matière d'éducation, l'Unesco patronne encore des expériences-témoins d'éducation de base, comme celle qui se déroule actuellement dans la vallée de Marbial, avec la collaboration du gouvernement d'Haïti [2]), et accorde son appui à des centres de formation professionnelle.

De plus, l'éducation de base étant la condition préalable de tout progrès, de toute formation technique, l'Unesco collabore activement aux campagnes de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en vue d'améliorer les conditions sanitaires et alimentaires dans les pays insuffisamment développés. C'est pourquoi ses efforts portent principalement sur la lutte contre l'analphabétisme, en particulier chez les adultes. Au même titre que la tuberculose ou la malaria, l'analphabétisme est une plaie sociale qui ne peut être combattue avec succès que par une action internationale.

Enfin, sur la base d'un accord provisoire de février 1947, l'Unesco collabore aussi avec le Bureau International d'Education de Genève, en particulier pour la préparation en commun des Conférences internationales de l'Instruction publique, la publication conjointe des travaux s'y rapportant et l'utilisation des documents et des collections du B. I. E.

* *

Dès sa création, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a cherché à rétablir, entre les savants de divers pays, les contacts qui avaient été interrompus par la guerre. Elle comprit qu'aider aux recherches, provoquer l'étude de certains problèmes sur le plan international, contribuer à la diffusion des travaux, enfin, aider à faire bénéficier l'homme de toutes les connaissances de la science, c'était dans un monde normal servir utilement la paix.

Aussi l'Unesco a-t-elle conclu avec le Conseil international des Unions scientifiques (ICSU) un accord en due forme par lequel il est reconnu « que les Unions scientifiques internationales cons-

---

[2]) La phase initiale de cette action a été conduite en 1949 par le Dr Alfred Métraux, anthropologiste américain d'origine suisse.

tituent une forme naturelle et appropriée pour l'Organisation internationale de la Science ». Dans le domaine des sciences, en effet, les objectifs de l'ICSU coïncident avec ceux de l'Unesco. A titre d'exemple de ce lien étroit entre les travaux des deux organisations, citons les postes de coopération scientifique; le colloque sur la biologie de haute altitude; le centre mondial de liaison scientifique (analyse d'articles scientifiques, cartographie, services de référence, service d'information sur les appareils scientifiques); la rationalisation de la terminologie scientifique; la conservation des ressources naturelles; le centre international de mathématiques appliquées; la vulgarisation de la science, etc.

L'Unesco est le principal bailleur de fonds du Conseil international des Unions scientifiques qui a reçu de l'Organisation 256,130 dollars en 1947, 238,370 en 1948 et plus de 300,000 en 1949. Les subventions destinées à la Station internationale du Jungfraujoch se sont élevées à 4,000 dollars en 1947, 4,000 en 1948, 11,500 en 1949 (dont 6,500 dollars pour le dôme de l'Observatoire astronomique) et à 5,000 dollars en 1950, au total près de 100,000 frs. suisses. D'autre part, l'Organisation a convoqué à Interlaken en septembre 1948, sous la présidence du professeur Alexandre de Muralt, une Conférence internationale sur les stations de recherches à haute altitude.

Au sein de l'Union internationale des Sciences biologiques, la Section de microbiologie s'est vu confier, par l'Unesco, l'organisation de la Fédération internationale de Collections de types de culture de Lausanne. Ce centre, qui rend déjà de grands services en acheminant les demandes de types microbiens vers les centres spécialisés pour leur conservation, a reçu de l'Unesco, de 1947 à 1950, 25,300 dollars, soit environ 100,000 francs suisses.

L'Unesco favorise aussi l'organisation de symposia, c'est-à-dire de rencontres entre un nombre limité de savants de différents pays s'intéressant à une question spéciale. Les symposia suivants ont eu lieu en Suisse en 1949: symposium sur les problèmes d'embryologie physico-génétique, pour lequel une subvention de 1,500 dollars a été allouée en vue des frais de transport et une somme de 500 dollars pour la publication des comptes rendus; symposium sur la physique nucléaire et l'électrodynamique quantique qui a reçu une subvention de 2,150 dollars pour les frais de transport et une somme de 400 dollars pour la publication des comptes rendus.

Non seulement l'Unesco organise ou favorise l'organisation de congrès scientifiques, elle facilite aussi la participation de nombreux savants à ces rencontres internationales. C'est ainsi qu'un

certain nombre d'hommes de science suisses ont reçu une aide financière de l'Unesco pour participer à des conférences et des congrès internationaux: huit en 1947, dix-neuf en 1948. Les unions internationales n'ont pas encore communiqué de données pour 1949 et 1950, mais on sait que l'Unesco a accordé une subvention de 10,000 dollars pour permettre au Congrès international des mathématiciens, qui s'est tenu aux Etats-Unis du 30 août au 6 septembre 1950, d'inviter 12 mathématiciens venant d'autres pays, dont quatre de Suisse. En outre, un Suisse bénéficia d'une bourse de l'Union internationale des sciences biologiques pour se consacrer, à l'Institut Pasteur de Paris, à des essais de traitement de la poliomyélite.

Dans le domaine des sciences appliquées, et en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, l'Unesco accorde son appui au Conseil de coordination des congrès internationaux des sciences médicales. Elle a aidé à fonder la Société internationale de médecine interne. L'Organisation contribue également à la coordination des congrès des sciences de l'ingénieur. Avec l'aide de l'Unesco enfin, l'Union pour la protection de la nature a entrepris une vaste campagne d'enseignement pour la diffusion des meilleures méthodes de conservation des ressources naturelles.

Cette action d'encouragement ne représente qu'un aspect du programme de l'Unesco. Avec son propre personnel, l'Organisation sert directement la cause de la coopération scientifique, grâce aux postes qu'elle a établis à Montevideo pour l'Amérique latine, à Changhaï pour l'Asie orientale, à New Dehli pour l'Asie méridionale, et au Caire pour le Proche-Orient. Chacun de ces postes est chargé de faciliter l'échange de renseignements entre les universités, les instituts et les chercheurs de sa région, et ceux d'autres régions. Le succès de l'expérience a amené l'Unesco à ouvrir à Manille un bureau rattaché à Changhaï, et à Istanbul un bureau dépendant du Caire. De nombreuses demandes de renseignements parviennent aux postes régionaux de coopération scientifique de l'Unesco. Elles se réfèrent principalement à des problèmes de chimie agricole, à la lutte contre les parasites des plantes et des animaux, à la livraison de matériaux pour essais de culture de plantes économiques sur des sols pauvres et dans des climats difficiles, ainsi qu'à la livraison de matériaux de comparaison et de culture pour des recherches bactériologiques. Mais il y a aussi les demandes de documentation sur des problèmes les plus variés de la science appliquée,sur de nouvelles méthodes de recherches, de nouveaux appareils et procédés technologiques, des demandes pour trouver des spécialistes, etc.

Autant de questions qui sont du domaine du plan d'assistance technique des Nations Unies, auquel l'Unesco collabore activement.

* *

Dans le secteur des sciences sociales, l'Unesco donne aux spécialistes les moyens de coopérer dans les meilleures conditions. Poursuivant la pratique qu'elle a déjà appliquée dans les domaines des sciences économiques et politiques et dans celui du droit comparé, l'Unesco prit des mesures tendant à établir une association mondiale de sociologie. Constitué à Oslo, en 1949, l'Association internationale de sociologie tint son premier congrès à Zurich, du 4 au 9 septembre 1950, pour étudier l'influence de la structure ethnique sur les relations internationales et discuter certains problèmes d'intérêt commun tels que: nationalisme, adaptation des immigrants, conditions de la compréhension entre peuples de cultures différentes.

Le Comité d'organisation, présidé par le professeur Jean de Salis, avait pour secrétaire général le professeur René König. Plus de cent vingt sociologues appartenant à une trentaine de pays participèrent à ces travaux au cours desquels fut mis au point le programme de l'Association pour l'année 1951, notamment en ce qui concerne l'enquête sur l'enseignement des sciences sociales. Simultanément se tint à Zurich le congrès mondial de l'Association internationale de science politique groupant quatre-vingts participants venus de vingt-trois nations différentes. Un certain nombre de séances communes furent tenues par les deux associations pour examiner des rapports portant sur le rôle du citoyen dans une société planifiée, et sur l'importance des minorités dans les relations internationales. Le professeur Marcel Bridel, de l'Université de Lausanne, présida le débat portant sur le premier thème. Une intéressante étude sur le problème des minorités en Suisse fut présentée par MM. Hermann Weilenmann, David Lasserre et Giuseppe Lepori. Cette étude a été multicopiée par l'Unesco sous le titre: « L'influence de la structure ethnique d'un pays sur sa politique extérieure ».

Pour faire connaître aux spécialistes des sciences sociales des divers pays les travaux réalisés par des institutions nationales et internationales - et par des chercheurs isolés - l'Unesco publie le « Bulletin international des sciences sociales ». Cette publication trimestrielle constitue pour les organisations et les particuliers une source de renseignements et un moyen d'attirer l'attention des milieux internationaux sur les travaux qui traitent des relations inter-

nationales. Parmi les études parues en 1949—1950, il faut citer au moins « Les problèmes démographiques et les états de tension internationale », « La question raciale et le monde démocratique », « Notes sur la sociologie et la psychologie de la France », « L'organisation de la recherche dans le domaine des sciences sociales aux Etats-Unis », « L'évolution de la sociologie en Italie ».

La coopération internationale implique un échange d'informations et une mise à jour de la documentation. Or dans de nombreux pays des thèses de doctorat, des mémoires, des monographies, des communications scientifiques n'ont pu, en raison des hostilités, et ne peuvent être actuellement imprimés ou édités. Certains de ces travaux mériteraient d'être connus des spécialistes (pour prendre un exemple célèbre, faut-il rappeler que l'« Essai sur les données immédiates de la conscience » de Bergson a été une thèse de doctorat?) L'Unesco a décidé de combler cette lacune. Elle publiera, sous forme de catalogue analytique international, les résultats d'un premier recensement limité aux travaux qui concernent les sciences sociales et qui ont été présentés à un jury universitaire ou académique depuis le 1er janvier 1940. Les données concernant la Suisse ont déjà été remises au Secrétariat général.

Les services bibliographiques en sciences sociales, notamment en sociologie, n'ont pas été organisés jusqu'ici de manière rigoureusement scientifique. Cela provient de la nature même de la sociologie et du fait que cette science relativement jeune se trouve en liaison étroite avec une multitude de disciplines voisines. Le professeur René König l'a fait remarquer: une bibliographie sociologique qui ambitionne d'être complète est appelée à prendre des dimensions considérables et à entraîner des frais non moins importants. Dans ce domaine encore l'Unesco aidera financièrement et de ses conseils les associations de sciences sociales.

* *

Le rôle essentiel de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture est de favoriser les relations intellectuelles par delà les frontières nationales, en facilitant les contacts et les échanges entre les penseurs, les écrivains et les artistes, ainsi qu'entre les spécialistes des disciplines et des techniques qui sont vouées au maintien et à la propagation de la culture. Ainsi s'est constitué sous les auspices de l'Unesco, en 1949 à Bruxelles, le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines, qui est appelé à jouer dans le domaine de sa compétence un rôle comparable à celui du Conseil international des Unions scientifiques dans les sciences exactes et naturelles. Plus récemment s'est

créé le Conseil international de la musique où la Suisse est représentée par MM. Arthur Honegger et Samuel Baud-Bovy.

L'Unesco s'efforce de fournir des ouvrages de référence s'attachant aux techniques nouvelles de reproduction et de diffusion. C'est ainsi que le secrétariat général tient à jour les listes de reproductions en couleurs de haute qualité, établies d'après les recommandations de comités d'experts afin que les différentes cultures artistiques y soient équitablement représentées, et met à la disposition des Etats membres des collections de ces reproductions destinées à être exposées, notamment dans les écoles, les institutions culturelles et les locaux ou cantines fréquentés par les travailleurs. Des expositions itinérantes de reproductions sont en circulation en Australie, au Brésil, dans l'Equateur, à Haïti, en Inde, au Mexique, en Norvège, en Iran, en Tunisie, en Uruguay et dans les colonies britanniques de l'Afrique.

Dans le « Catalogue de reproductions en couleurs de la peinture de 1860 à 1949 », qui présente les meilleures reproductions que l'on peut trouver dans le commerce, on relève les noms de Hodler, Klee, Augusto et Alberto Giacometti, Amiet ainsi que la liste d'imprimeurs et d'éditeurs d'art en Suisse. Un deuxième « Catalogue de reproductions en couleurs de peintures antérieures à 1860 » vient de paraître. De plus, l'Unesco a publié cette année un « Répertoire international des archives photographiques d'œuvres d'art» — instrument de travail très précieux pour tous les spécialistes et les étudiants — où notre pays est richement représenté (de Bâle à Bulle, du Landeron à Schaffhouse et à Locarno).

Enfin, quatre catalogues internationaux de films éducatifs et scientifiques ont été publiés par l'Unesco en collaboration avec les Nations Unies, la FAO et l'OMS sur la conservation et l'utilisation des ressources naturelles, les hommes et leur nourriture, la santé et le bien-être des enfants, et les arts.

L'Unesco assure l'échange international d'informations concernant la place des arts dans l'éducation; elle patronne et encourage dans les Etats membres les expositions de dessins et de travaux artistiques exécutés par les jeunes et les enfants.

Soucieuse d'encourager la compréhension internationale dans le domaine théâtral, l'Unesco aide financièrement l'Institut international du théâtre, notamment pour les échanges de troupes, de régisseurs, de metteurs en scène et pour améliorer la formation de jeunes artistes et techniciens. C'est grâce à une subvention de 20,000 dollars que l'Institut a pu préparer et tenir, sous la prési-

dence de M. Emil Oprecht, son congrès à Zurich en 1949 et développer des centres nationaux dans dix-neuf pays, dont la Suisse.

Dans le domaine de la musique, l'Unesco facilite l'organisation de festivals internationaux, tient à jour le répertoire universel de la musique enregistrée, fait éditer des albums de disques de musique folklorique et, d'une manière générale, de disques d'œuvres musicales d'une valeur reconnue dont il n'existe pas encore d'enregistrement industriel. Une émission présentant des œuvres de jeunes compositeurs contemporains a lieu chaque mois à Paris, à la Maison de l'Unesco. Au programme d'avril-mai 1950 figuraient des œuvres de deux jeunes musiciens suisses: MM. Claude Prior et Claude Aravanel.

Pour les musées, l'Organisation assure l'échange d'informations, encourage la participation des musées à l'éducation de la jeunesse et des adultes. Enfin, un comité international faisant fonction d'organe consultatif auprès de l'Unesco pour la conservation, la protection et la restauration des monuments et des sites d'art et d'histoire sera établi en 1951.

Le problème de la bibliographie internationale préoccupe aujourd'hui un grand nombre d'associations culturelles et scientifiques. En matière de publications bibliographiques et de documentation, l'Unesco collabore étroitement avec les grandes associations internationales, telles que la Fédération internationale de documentation, le Comité international des bibliothèques et le Comité international des archives, notamment pour l'établissement d'un programme d'enquête, de stages et de réunions d'étude. Elle organise un système international de « bons » permettant aux institutions et aux particuliers des pays à monnaie faible d'acheter des livres, des publications, des films, du matériel scientifique dans les pays à monnaie forte. Ce nouveau moyen de paiement — qui obvie en partie aux difficultés administratives et financières s'opposant à la libre circulation de matériel éducatif, scientifique ou culturel — s'avère de la plus grande importance pour les échanges intellectuels. La Suisse, dont l'édition dépend essentiellement de l'exportation, est vivement intéressée à une extension de l'entreprise à laquelle participent déjà dix-neuf pays. Les commandes qui ont été faites jusqu'ici aux libraires suisses se montent à environ 35,000 francs [1]).

---

[1]) Le premier achat de matériel scientifique par le système des bons fut fait par l'Université d'Istanbul à la Maison Amsler & Co, de Schaffhouse, pour un analyseur harmonique, du prix de 5,000 francs. Par la voie ordinaire, l'Unesco a commandé naguère aux Ateliers Motosacoche (Genève) une machine d'enregistrement « Magnétophone » d'une valeur de 60,000 francs suisses. Cet exemple est pris parmi d'autres.

L'Unesco s'occupe aussi des problèmes concernant le droit d'auteur en collaboration avec les organisations qualifiées, c'est-à-dire l'Union de Berne et l'Union pan-américaine.

Dans le domaine de l'imprimé, l'Unesco a repris la publication de l'«Index translationum» interrompu par la guerre; le premier volume a trait à l'année 1948 et contient près de 9,000 titres de traductions parues en dix-neuf langues dans vingt-six pays. Un Comité international d'experts fut convoqué par l'Unesco du 21 au 25 novembre 1949 aux fins d'arrêter le plan de travail de l'Organisation en matière de traduction. La Suisse était représentée par M. Max Rychner.

Le même effort d'information internationale est poursuivi au moyen de périodiques spécialisés, tels que « Museum », le « Bulletin du droit d'auteur », le « Bulletin à l'intention des bibliothèques », l'« Education de base », « Art et Education », etc. L'Organisation prépare actuellement la publication d'une « Revue internationale des arts », à paraître tous les trois mois en Angleterre, aux Etats-Unis, en France et en Suisse. Relevons, d'autre part, que plusieurs imprimeurs suisses ont reçu des commandes de l'Unesco pour l'une ou l'autre de ses publications (en 1950, pour un montant de 60,000 francs suisses).

* *

L'Unesco encourage, à des fins d'éducation ou de formation professionnelle, les voyages et les séjours à l'étranger de personnes appartenant à des nationalités, à des catégories sociales et à des cultures différentes.

De février 1947 à décembre 1949, l'Unesco a attribué 91 bourses d'études permettant un séjour à l'étranger de trois à six mois (dix-sept bourses pour étudier en Suisse) et représentant une dépense totale de 290,000 dollars; le nombre des bourses patronnées par l'Organisation a été de 165 (236,305 dollars). Ces 256 bourses — accordées notamment aux pays dévastés par la guerre suivants: Autriche, Chine, Grèce, Hongrie, Italie, Philippines, Pologne et Tchécoslovaquie — ne représentent qu'une faible partie de l'ensemble des bourses attribuées en vue d'études diverses.

Par son centre d'information, l'Unesco établit l'inventaire méthodique des programmes actuels de bourses internationales et des autres facilités offertes à ceux qui désirent étudier à l'étranger: stages d'études, voyages organisés de travailleurs ou de jeunes gens, postes temporaires dans l'enseignement. « Etudes à l'étranger », une publication de l'Organisation, indique que les gouvernements ont

attribué, pour l'année scolaire 1949/1950, 13,685 bourses; les universités et autres institutions d'enseignement supérieur 3,560; les organisations privées 4,031; les organisations internationales non gouvernementales 1,873; les Nations Unies et les Institutions spécialisées 1,054; soit au total 24,203 bourses contre 15,070 pour l'année scolaire 1948/1949.

L'octroi de bourses d'études et pour l'Unesco un moyen d'appliquer son programme d'éducation, de science et de culture. En finançant elle-même un nombre limité de bourses annuelles et en encourageant l'attribution d'autres bourses dans les domaines de sa compétence, l'Unesco permet à des personnes qualifiées de poursuivre des études sur les questions qui touchent à son programme et de favoriser ainsi de façon concrète son action dans les Etats membres.

* *

Pour l'information des masses, l'Unesco déploie une activité dans trois directions: besoins techniques de la presse, du cinéma et de la radio, libre circulation des informations et des publications, moyens d'information des masses. La documentation recueillie dans plus de quarante pays et territoires, dont la Suisse, a été réunie en un ouvrage intitulé « Presse, Radio, Cinéma » qui est devenu un instrument de travail essentiel dans les rédactions et studios du monde entier [1]).

L'Unesco a entrepris l'étude de l'unification du système Braille et a organisé deux importantes réunions d'experts à cet effet. Un accord est intervenu sur les principes généraux de standardisation des signes dont l'application pratique est en cours d'examen.

L'Unesco s'occupe activement de la libre circulation des objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel. En novembre 1948, la Conférence générale a approuvé un accord destiné à faciliter la circulation internationale du matériel visuel et auditif de caractère éducatif, scientifique et culturel. Cet accord, qui prévoit la suppression des droits de douane et l'élargissement du contingentement portant sur les films et les enregistrements, entrera en vigueur une fois ratifié par dix Etats membres. Jusqu'ici dix-huit l'ont signé et trois l'ont ratifié.

En mai 1950,la Conférence générale a approuvé un second accord visant à faciliter la circulation internationale d'objets de ca-

---

[1]) Une nouvelle enquête est en cours dans quarante-quatre pays et territoires d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Amérique Centrale, du Moyen-Orient et d'Extrême-Orient.

ractère éducatif, scientifique ou culturel [1]). Il entrera en vigueur aussitôt ratifié par dix Etats et prévoit la suppression des droits de douane sur les livres, journaux et autres publications, les films d'actualités ainsi que sur les œuvres d'art originales. Ouvert à la signature le 22 novembre 1950, il fut signé dès le premier jour par dix-neuf pays, dont la Suisse sous réserve de la ratification par les Chambres.

L'Unesco ne se borne pas à encourager le développement de la presse, de la radio et du cinéma dans le monde entier; elle s'efforce également d'utiliser ces moyens aux fins énoncées dans son Acte constitutif. Il est bon de noter, à titre d'exemple, que le matériel de radio Unesco est utilisé dans 107 pays ou territoires, que 1,000 journaux environ reproduisent ses articles et communiqués et que ses expositions ont été visitées par des dizaines de milliers de personnes. Pour l'information générale, l'Organisation publie un journal mensuel illustré, le «Courrier de l'Unesco», qui paraît en français, en anglais et en espagnol [2]).

* *

Enfants sans foyer, écoles sans toits, bibliothèques sans livres, laboratoires déserts, musées pillés, tel est l'héritage que recueillit l'Unesco au lendemain du dernier conflit. Et pour reconstruire ce que six ans d'hostilités avaient détruit, l'Organisation dut partir de zéro.

L'Unesco dressa tout d'abord le bilan des pertes et l'état des besoins par des enquêtes et des voyages effectués dans seize pays dévastés d'Europe et d'Extrême-Orient — plus tard, au Moyen-Orient; elle stimula et coordonna les efforts des organisations bénévoles, nationales et internationales, et des particuliers travaillant à la reconstruction (dons en argent, en fournitures, en services), puis passa elle-même à l'action directe. C'est ainsi qu'au cours des années 1947, 1948 et 1949, l'Unesco a dépensé 453,420 dollars pour l'achat d'équipement scientifique, 120,471 dollars pour l'achat de fournitures scolaires, 121,724 dollars pour l'achat de livres et

---

[1]) Voir l'article de M. Pierre Bourgeois : Das internationale Abkommen über den freien Verkehr kultureller Güter; in: «Schweizer Buchhandel» Vol. 9, No 2 (1. 2. 1951).

[2]) Le prix de l'abonnement est de frs 3.35 par an. On peut s'abonner, en indiquant la langue choisie, chez tous les libraires suisses (dépositaires : Europa Verlag, Rämistr. 5, Zurich, et Librairie de l'Université, 22, rue de Romont, Fribourg).

de matériel de bibliothèques. En outre, l'Unesco a créé des bourses d'études et alloué des secours aux chantiers internationaux de volontaires et aux communautés d'enfants. Les quelques exemples qui suivent donnent un aperçu des réalisations pratiques de l'Organisation dans ce domaine.

Pour l'aide d'urgence, l'Unesco a ouvert un crédit global de 375,381 dollars en 1947, 310,000 dollars en 1948 et 198,000 dollars en 1949. Les dons dont la répartition lui a été confiée pour les mêmes années s'élevaient respectivement à 82,830 dollars, 223,433 et 217,290 dollars. Mais l'aide accordée par l'Organisation a, dans bien des cas, agi comme exemple et comme stimulant permettant aux institutions bénéficiaires d'obtenir ensuite des secours plus considérables d'origine gouvernementale ou privée. D'après les renseignements fournis par les donateurs, les montants de cette aide ont été de 81 millions de dollars en 1947, 65,950,000 dollars en 1948 et 25 millions environ en 1949.

Si l'aide consentie par l'Unesco présenta au début un caractère très général, elle prit assez rapidement un aspect plus limité et plus concret. En 1947, par exemple, deux instituts, l'un en Chine, l'autre en Pologne, sont restaurés et rééquipés: l'Académie de Médecine de l'Academia Sinica de Changhaï reçoit une attribution de 8,703 dollars d'équipement scientifique; l'Institut Nenski (Biologie expérimentale) de Lodz, de 8,436 dollars. En 1948, l'Université de Vienne s'est vu allouer une somme de 2,751 dollars pour l'achat d'équipement scientifique; pendant la même année, l'Université d'Athènes a reçu, pour équiper son laboratoire de chimie, une allocation de 11,490 dollars. En 1949, plusieurs établissements d'enseignement général et technique ont bénéficié de matériel d'une valeur de 3,852 dollars, tandis que le Laboratoire de Tjibodas à Batavia recevait un équipement scientifique valant 4,748 dollars. Plus récemment, au cours de l'année 1950, il a été offert à l'Ecole de Médecine de l'Université de Rennes de l'équipement d'une valeur de 3,000 dollars et à l'Université de Palerme une allocation de même importance. Les autres fournitures comprirent du matériel scolaire, des livres et du matériel de bibliothèque, du matériel artistique y compris de la musique, du matériel de musée. C'est ainsi qu'en 1947 la Tchécoslovaquie a reçu du matériel de musée, des instruments de musique et accessoires de peinture, d'une valeur totale de 2,192 dollars. En 1948, la Pologne s'est vu attribuer des bons de livres valant 6,804 dollars. Pendant la même année, l'Unesco a envoyé aux Philippines du matériel pour artistes pour une somme de 1,585 dollars.

Quarante appareils de lecture de microfilms furent attribués aux institutions de douze Etats membres en 1948 et trois laboratoires complets de microfilms offerts à l'Autriche, à la Hongrie et à la Pologne. En 1947, 86,234 livres et publications furent alloués à des bibliothèques de vingt-sept pays; 42,054 en 1948 à des bibliothèques de quarante-trois pays; 57,782 en 1949 dans soixante pays différents, y compris dix-huit territoires non autonomes. Les titres d'ouvrages offerts, classés par matières, sont portés à la connaissance des intéressés, soit sous forme de listes ronéotypées, soit par l'intermédiaire du « Bulletin à l'intention des bibliothèques » de l'Unesco.

Enfin, grâce au système des bons de livres Unesco déjà mentionné, les pays dits bénéficiaires peuvent recevoir ces bons gratuitement au titre de la reconstruction. En un an, de décembre 1948 à décembre 1949, 317,000 dollars de bons ont été émis par l'Unesco, dont 72,000 au titre de la reconstruction, pour l'Autriche, la Chine, la Grèce, la Hongrie, l'Indonésie, l'Iran, les Philippines, la Pologne, la Tschécoslovaquie et la Tunisie.

Depuis 1948, l'Unesco assure le secrétariat du Comité de coordination des Chantiers internationaux et convoque chaque année une Conférence des organisateurs de chantiers qui sont établis dans des régions dévastées pour participer à la reconstruction matérielle. Dans certains cas, l'Unesco a pris une part active à l'organisation même des chantiers présentant un intérêt particulier, en recherchant les fonds nécessaires ou en recrutant des volontaires (chantier des Landes, en France, en 1950, par exemple). De plus, elle a constitué à leur profit des bibliothèques portatives et délégué dans les chantiers des conférenciers qualifiés. Signalons qu'en été 1950, M. Hans Müller, de nationalité suisse, visita dix chantiers de types distincts en Hollande, Belgique, Danemark et Allemagne.

Mais de toutes les actions entreprises par l'Unesco, celles qui tendent à secourir l'enfance handicapée sont parmi les plus populaires. L'Organisation soutient les Communautés d'enfants — l'appui prêté à la Fédération internationale des communautés d'enfants (FICE) a permis à cette organisation de surmonter les premiers obstacles.

Dès la fin de l'année 1948, l'Unesco s'est efforcée de venir en aide en matière éducative aux enfants réfugiés arabes. Cette action a eu notamment pour résultat la création d'un certain nombre d'écoles à l'usage des jeunes réfugiés. Les premiers essais furent assez modestes, tant en ce qui concerne le nombre d'écoles que leur équipement, l'Unesco ne disposant que d'une somme de 15,000

dollars pour l'ensemble du programme. Cependant, grâce à la générosité des Etats membres, des Commissions nationales et des organisations non gouvernementales collaborant avec l'Unesco, des fonds supplémentaires purent être réunis, de sorte que le programme ne cessa de croître. L'appui accordé sur place par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, le Comité International de la Croix-Rouge et The American Friends Service Committee, a été précieux.

A la date du 1er septembre 1950, plus de 38,000 enfants réfugiés de Palestine composaient l'effectif des écoles, dont 13 au Liban, comptant environ 3,000 élèves, 4 en Syrie (2,000 élèves), 44 en Jordanie (13,000 élèves) et 22 dans le district de Gaza (plus de 20,000 élèves). Le nombre des maîtres, tous des réfugiés, s'élevait à cette date à 652. Malgré ces excellents résultats, il reste plus de 100,000 enfants réfugiés qui ne demandent qu'à s'inscrire. «Rien de plus pathétique, écrit à ce sujet la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, que de voir le grand nombre d'enfants se tenant en dehors de l'école et regardant avec envie ceux qui ont la chance d'être admis à l'intérieur. Ces enfants « du dehors » sont non seulement privés de la possibilité de s'instruire, mais ne peuvent, en outre, bénéficier des efforts faits (par la Croix-Rouge, par l'UNICEF, etc.) pour donner aux enfants des écoles des vêtements et même des rations supplémentaires de lait et d'autres aliments ».

* *

Telles sont brièvement énumérées les principales tâches et les réalisations pratiques de l'Unesco. Pour mener à bien son programme, l'Organisation, qui compte actuellement 59 Etats membres, dispose de 8 millions de dollars par an (le budget annuel de l'Université de Chicago dépasse 28 millions de dollars!). La contribution de la Suisse — 600,000 francs en 1950 — peut paraître élevée à d'aucuns, mais on a vu que notre apport n'est pas sans présenter des compensations. D'ailleurs, avec ou sans compensations, la Suisse se devait de collaborer à l'œuvre de l'Unesco, œuvre qui relève autant de l'entraide que de la compréhension internationale. Et puis, un pays qui renoncerait aux échanges des idées et des expériences, qui se complairait dans l'état présent de ses institutions éducatives, scientifiques et culturelles, qui méconnaîtrait le fait qu'une grande partie des cultures du globe sont nées et se développent à l'heure actuelle en dehors de l'Europe, s'isolerait et se verrait dépassé, à brève ou longue échéance, dans presque tous les domaines.